

## Opération « Libérons les entrées de Grenoble ! » samedi 20 décembre à Gières (agglo de GRENOBLE)

vendredi 19  
décembre 2014



Les "portes" de Grenoble victimes des "coups de poing atroces" (Michel SERRES) des panneaux publicitaires. Ici, la combe de Gières.

### Le slogan "Pas de pub, des arbres !" fait le tour de la France

- Les retombées médiatiques de la décision d'Eric PIOLLE, maire de Grenoble, de débarrasser du paysage grenoblois les panneaux publicitaires installés sur les trottoirs\* a fait l'effet d'une véritable bombe médiatique.



Avant les élections municipales de 2014, l'association Paysages de France recouvrait les panneaux publicitaires à Grenoble. r. SERRES/164.

Photo illustrant l'article paru dans le Journal du dimanche du 23 novembre 2014.  
L'opération du 28 février 2014 avait reçu le soutien actif de l'équipe d'Eric Piolle.

- Au demeurant, la photo illustrant l'article du JDD, quotidien national choisi par la mairie pour diffuser la nouvelle, ne laissait aucun doute sur le rôle de Paysages de France (voir photo) : il faut dire que l'opération "Pas de pub, des arbres", organisée par Paysages de France le 28 février 2014 à Grenoble avait été "officiellement" et activement soutenue par l'équipe d'Eric Piolle.

- C'est pourquoi, le 23 novembre, le jour même de l'annonce par le maire de sa décision, le 20 H de TF1, couvrait l'événement tout en donnant, durant quelques secondes, la parole au président de Paysages de France.
- Depuis, tous les médias ont relayé l'information et aujourd'hui, le slogan "Pas de pub, des arbres !", adopté par Paysages de France en 2012, fait le tour de la France, et même au-delà (RFI, Radio Canada, *La Vanguardia*...) !

## Deux des "portes" majeures de l'agglomération grenobloise sont aujourd'hui encore de véritables cloaques publicitaires



Combe de Gières : bienvenue à Grenoble !

Panneau Avenir (groupe DECAUX) dans la combe de Gières : sortie de l'agglomération de Grenoble, en direction de la station de Chamrousse...

Mais "Grenoble" c'est aussi le coeur d'une vaste agglomération. Or, même si, au cours des ces 20 dernières années, l'action de Paysages de France a eu pour effet de modifier considérablement l'environnement des grenoblois, d'horribles verrues demeurent. C'est notamment le cas de certaines « entrées » de l'agglomération grenobloise, telles l'étroite combe de Gières ou la cluse de Voreppe, qui constituent deux portes majeures de la capitale des Alpes françaises.

Le comble est que ces deux communes ont interdit ou limité la publicité chez elles (c'est-à-dire dans les parties les plus densément agglomérées), mais laissé faire là où tout le monde passe ! Après la décision du maire de Grenoble, une telle situation est non seulement incohérente, mais moins que jamais supportable.

## Violations du Code de l'environnement

Il faut savoir enfin que le minimum requis en matière de protection de l'environnement, à savoir le respect des réglementations destinées à le protéger, reste encore et toujours un problème, même dans l'agglomération grenobloise.

C'est ainsi que, récemment encore, l'association a relevé des dizaines d'infractions à Saint-Martin-d'Hères et à...Gières. Les maires et le préfet ont été saisis, mais la plupart des infractions perdurent.

Enfin, À Comboire, une gigantesque enseigne Leclerc installée en violation du code de l'environnement et du règlement de publicité d'Échirolles a remplacé la raquette de sinistre mémoire, démontée en 2001 à la suite de la saisine de la justice par Paysages de France.

Faudra-t-il, pour que le préfet se décide à faire respecter la loi, porter une fois de plus l'affaire devant la justice ?

C'est donc pour dénoncer cette situation et lancer un appel aux responsables de cette dernière que Paysages de France organise une nouvelle opération « *Pas de pub, des arbres !, Libérons les entrées de Grenoble !* », le 20 décembre à 11 H, cette fois-ci à Gières.

\* Hors publicités sur abris pour voyageurs (plus de 1 000 !) dont le contrat n'arrive à échéance qu'en 2019